

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE1076

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 9

Supprimer les alinéas 94 et 95.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination: les dispositions de ces alinéas ont été reprises, et élargies, dans l'article premier du projet de loi.